

## NATURA 2000 : UN RÉSEAU DE SITES ÉCOLOGIQUES EUROPÉENS

La démarche Natura 2000 a pour mission de préserver et maintenir la biodiversité tout en tenant compte des activités sociales, économiques et culturelles présentes sur les sites.

### UNE DÉMARCHE DE CONCERTATION

A l'origine de chaque site est rédigé un Document d'Objectifs (DOCOB), en concertation avec les acteurs locaux. Il est le document stratégique de diagnostic et d'orientations pour tous les acteurs du territoire.

**ETAT  
Région**  
Obligation de résultats vis-à-vis de l'Union Européenne

### OPÉRATEUR LOCAL

**Parc naturel régional de l'Avesnois**  
Structure chargée d'animer et coordonner le processus d'élaboration du DOCOB

### COMITÉ DE PILOTAGE Président : M. QUINZIN

Organe central de concertation. Il réunit les élus, les représentants des usagers locaux, les scientifiques et naturalistes. Il valide toutes les phases du DOCOB.

## PERSPECTIVES

En 2025 seront effectuées différentes études :

Les études écologiques :

- Étude hydraulique ;
- Étude sur les poissons ;
- Étude sur les habitats naturels ;
- Étude sur le Triton crêté ;
- Étude sur les chauves-souris.

Les études socio-économiques, permettant de connaître les activités et usages au sein du site :

- La pêche ;
- La chasse ;
- L'agriculture ;
- La sylviculture ;
- Le tourisme.

Dans le cadre de ces études, des professionnels seront amenés à passer sur les parcelles incluses dans le site pour réaliser les différents inventaires. Ils seront munis d'un ordre de mission.

## CONTACT

Vivien Schils - 03.27.77.51.60 / vivien.schils@parc-naturel-avesnois.com  
Informations sur le site « Vallée de la Sambre » :  
<https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR3102006>



Conception graphique : Parc naturel régional de l'Avesnois  
Rédaction : Marine LESCOUTRE  
Contributions : Guillaume DHUIEGE, Fabien CHARLET Décembre 2024



# Site Natura 2000 Vallée de la Sambre



En 2019, l'Union Européenne demande à l'État Français de désigner des sites Natura 2000 pour la préservation de la Loche d'Étang (*Misgurnus fossilis*), un poisson des milieux d'eaux lentes aux fonds vaseux. Au regard de sa présence en Vallée de la Sambre et après un travail entre les services de l'État, le Parc, les élus et les acteurs socio-économiques, un nouveau site Natura 2000 est né en Avesnois. Le Parc naturel régional de l'Avesnois (PNRA), opérateur du site, vous informe des actions qui seront menées dans le cadre de l'élaboration du Document d'objectif (DOCOB).

### Pourquoi un site Natura 2000 en Vallée de la Sambre ?

La richesse de ce site tient en grande partie à ses zones humides, qui contribuent à la présence d'une faune et d'une flore spécifique (Murin de Bechstein, Triton crêté, Loche de rivière, ...)



## LES GRANDES ÉTAPES DU DOCOB

### 1. Observation (En cours - jusque janvier 2026)

Établir un état initial de référence du site, nécessitant des études écologiques et socio-économiques.

### 2. Compréhension (Septembre 2025 - avril 2026)

Des résultats de ces études découleront des enjeux et des objectifs de développement durable. Ils ont pour ambition de préserver la richesse écologique du site en valorisant les pratiques humaines identifiées comme favorables.

### 3. Proposition (Avril 2026 - février 2027)

Ecrire des mesures de gestion permettant d'atteindre ces objectifs, par l'intermédiaire des chartes et des contrats Natura 2000.

## CHARTRE ET CONTRATS NATURA 2000

Après validation du DOCOB, les propriétaires au sein du périmètre du site, ayant permis l'accès à leurs parcelles lors des études, pourront s'engager volontairement dans une démarche de conservation de la biodiversité.

### CONTRATS NATURA 2000

(dont Mesures Agro-Environnementales et Climatiques)  
Ils permettent d'être rémunérés pour les actions réalisés dans le respect du DOCOB.

### CHARTRE NATURA 2000

Elle contient des engagements de gestion et de pratiques de loisirs respectueuses de la biodiversité. Elle ne donne pas droit à une contrepartie financière mais à une exonération partielle de la Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB).

## CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Superficie : 1 785 ha

Communes concernées : Aulnoye-Aymeries, Bachant, Berlaimont, Landrecies, Leval, Locquignol, Maroilles, Noyelles-sur-Sambre, Pont-sur-Sambre, Sassegnies.



Murin de Bechstein



Aulnaie Frênaie  
(habitat constitué majoritairement d'Aulnes et de Frênes)



Loche d'étang



Triton crêté

### Périmètre du site Natura 2000 FR3102006 "Vallée de la Sambre"

Une fois un site Natura 2000 désigné, est-il encore possible d'y autoriser un projet ou une activité nouvelle ?

Une évaluation appropriée des incidences du projet est nécessaire. Rien ne s'oppose à l'autorisation de l'activité, si les résultats de l'étude d'incidences ne montrent pas d'impact négatif sur le site.

